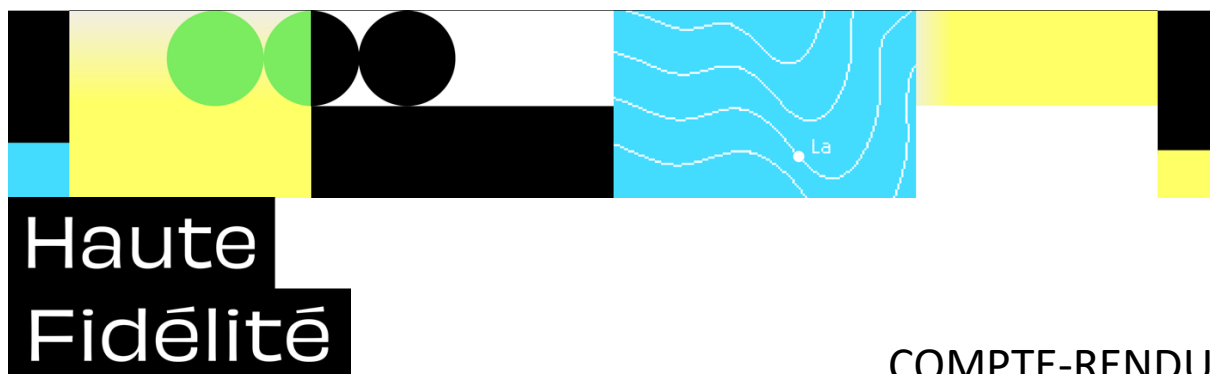




COMPTE-RENDU

OBJET	Comité de pilotage Observation 2024		
DATE	Jeudi 8 février 2024	LIEU	Maison des associations (Lille)
PRISE DE NOTE	Damien DUSSEAUX, Johann SCHULZ		

PERSONNES PRÉSENTES	
Prénom / NOM	STRUCTURE / INSTITUTION
Nicolas GUINET	DRAC Hauts-de-France
Laëtitia DELEFOSSE	DRAC Hauts-de-France
François LEVEAU	Région Hauts-de-France
Aïcha BELHANI	Département du Nord
Raksmey CHEA	Ville de Lille
Virgile MOREAU	Centre national de la musique
François DEBRUYNE	Université de Lille
Johann SCHULZ	HAUTE FIDÉLITÉ
Damien DUSSEAUX	HAUTE FIDÉLITÉ

ORDRE DU JOUR
L'Observation au sein du pôle : contextualisation et enjeux principaux <u>1. Point d'étape sur les enquêtes à venir</u> a. Diagnostic Emploi-Formation dans les Musiques Actuelles (DEFMA) en Hauts-de-France b. L'impact socioéconomique des musiques actuelles en Hauts-de-France c. Panorama 2023 des adhérents de HAUTE FIDÉLITÉ <u>2. Perspectives et axes de développement de l'observation au sein de HAUTE FIDÉLITÉ</u> a. Articulation de l'Observation au régional et au national (collectif POPP, autres chantiers communs) b. Problématiques, initiatives et attentes des partenaires publics en matière d'observation Ressources

L'OBSERVATION AU SEIN DU PÔLE : CONTEXTUALISATION ET ENJEUX PRINCIPAUX

HAUTE FIDÉLITÉ contextualise rapidement l'observation et ses enjeux.

- **Un pôle fédérant 95 adhérents (+ 102 % depuis sa création en 2018) représentant l'ensemble de la filière¹**, avec des activités, modèles économiques et réalités territoriales très divers : lieux de diffusion et festivals, producteurs de spectacles, tourneurs et organisateurs de concerts sans lieux fixe, producteurs phonographiques et éditeurs musicaux, écoles de musique et lieux de transmission, studios de répétition et d'enregistrement, radios et webradios associatives, autres acteurs et prestataires de services.
- **L'Observation est l'une des 4 missions principales du pôle**
 - **HAUTE FIDÉLITÉ perpétue ce facteur historique de structuration du secteur, puisqu'on compte actuellement parmi les rares pôles régionaux de musiques actuelles (PRMA) à avoir un·e salarié·e dédié·e spécialement à cette mission**
 - **Qu'entend-on par « Observation » : l'ensemble des initiatives visant à développer la production de connaissances et de données sur la filière des musiques actuelles et sur les adhérents du pôle.** En pratique, cela peut se traduire par :
 - **La veille sur les travaux et initiatives existantes** parmi nos adhérents, et plus largement au sein de la filière musicale et du champ culturel ;
 - **La réalisation d'enquêtes**, qui sont de 4 types au sein du pôle (enquêtes au long cours sur thématique ou secteur d'activité particulier, Panorama des adhérents, diagnostics plutôt à visée prospective, enquêtes flash) ;
 - **La coopération-concertation**, sous diverses formes : appui aux acteur·rice·s dans leur projet d'enquête (projet Action culturelle ARA/Grand Mix/Lune des Pirates, participation au Cotech OPP filière musicale ligérienne Le Pôle) ou sur l'évaluation d'un dispositif (contrat de filière musiques actuelles Hauts-de-France, expertise apportée à ECHO sur un projet d'évaluation des dispositifs d'incitation aux mobilités douces), insertion dans des collectifs autour de l'observation évoqués durant la seconde partie du Copil (POPP, communauté des observateur·rice·s de l'ESS), etc.
 - Au regard de son caractère prospectif prépondérant, de la double visée principale² et de la traduction méthodologique de notre démarche d'observation³, **le Copil observation a un rôle important à jouer dans ce cadre** : croiser nos perspectives pour

¹ Soit entre 6 % et 12 % des acteur·rice·s de la filière en région, selon que l'on se place du point de vue de [l'état des lieux de la filière réalisé en 2019](#) (pop. estimée à 1 500 acteur·rice·s) ou de l'annuaire [music-hdf.org](#) qui recense ces mêmes acteur·rice·s (771 références dernièrement).

² Favoriser la montée en compétences des acteur·rice·s, participer à la co-construction des politiques publiques.

³ L'« [OPP](#) », pour Observation participative et partagée, philosophie d'action (développée par la Fédurok à l'orée des années 2000) reposant sur l'implication conjointe des observateur·rice·s et observé·e·s à l'ensemble des étapes du processus d'observation : tou·te·s identifient les enjeux, font les choix méthodologiques, l'analyse et sa restitution, en lien avec les partenaires. Les observé·e·s ont ainsi la possibilité de pouvoir s'approprier et utiliser les données générées collectivement pour leurs propres besoins d'analyses, facilitant aussi la confrontation des points de vue.

mieux identifier les enjeux structurants pour notre filière, travailler aussi à des pistes et des préconisations pour co-construire les outils et les politiques de demain.

HAUTE FIDÉLITÉ attend des tutelles et partenaires qui y prennent part d'alimenter ce dialogue en faisant remonter leurs problématiques, les initiatives en cours et à venir ayant trait à l'observation du secteur, ou encore leurs attentes et besoins éventuels en la matière.

- A noter qu'un **Guide de l'Observation** à visée pédagogique synthétise ces informations et éléments de contexte. Il sera mis en ligne prochainement, après mise en page dans la nouvelle charte graphique du pôle.

1. POINT D'ÉTAPE SUR LES ENQUÊTES A VENIR

a. Diagnostic Emploi-Formation dans les Musiques Actuelles en Hauts-de-France (DEFMA)

HAUTE FIDÉLITÉ rappelle les constats de départ, une ou deux plus-values et quelques objectifs de ce projet lancé en décembre 2023.

- **Un constat pluriel témoignant d'un déficit de vision claire et objectivée de la situation en région pour la filière des musiques actuelles**
 - Un secteur très composite et en mutation profonde, avec des travaux connexes sur l'emploi et la formation dans d'autres territoires mais ne permettant pas vraiment de porter un éclairage adapté aux évolutions sectorielles et aux besoins régionaux ;
 - Dans une période post-Covid charnière, peu ou pas de visibilité sur l'offre et l'adéquation de la formation initiale et continue, l'insertion professionnelle et les enjeux d'aujourd'hui et de demain liés à l'emploi (métiers en tension, compétences recherchées et besoins des employeurs à moyen et long termes, etc.) ;
 - Un nombre conséquent de structures empêchées dans leur développement, notamment en raison des difficultés des professionnel·le·s à monter en compétences.
- **Une concertation territoriale riche sur une année**, avec un grand nombre de partenaires en région travaillant à un endroit ou un autre sur ces enjeux d'emploi et de formation⁴, permettant de porter un regard panoramique sur les constats et les leviers mobilisables, et d'atténuer la logique de « silos » qui prédomine dans le champ de la formation.
- **Un diagnostic en deux volets (Formation et Emploi-RH), avec 5 objectifs prioritaires :**
 - Avoir une vision claire et la plus complète possible de l'offre de formation initiale et continue en musiques actuelles, et de son adéquation par rapport aux réalités professionnelles et aux besoins en région ;
 - Dresser un état des lieux des pratiques en termes de ressources humaines au sein des structures de la filière musiques actuelles ;
 - Identifier les grandes tendances en termes d'emploi en région pour ce secteur d'activités : métiers en tension, en évolution et émergents ;

⁴ Afdas, TOTEM Pôle Emploi, Région Hauts-de-France, DRAC, DREETS, CNM, organismes de formation musiques actuelles, CRESS, Mouvement associatif des Hauts-de-France, etc.

- Anticiper à moyen et long terme les besoins en emplois et en termes d'adaptation des compétences, au regard des enjeux principaux impactant le secteur (technologiques, économiques, environnementaux...);
 - Etablir des scénarii prospectifs pour avoir des préconisations et des propositions de leviers d'action visant à répondre aux besoins identifiés.
- **Une des plus-values attendues tient à la collecte d'éléments de connaissance, chiffrés et qualitatifs, sur l'emploi et la formation dans un contexte charnière d'incertitudes et de transformations de l'écosystème**, qui devrait permettre de :
- Mettre en perspective la situation en région par rapport à d'autres territoires, dans le temps où les Hauts-de-France accusent un retard conséquent sur cette réflexion prospective pour notre filière ;
 - Proposer des pistes de travail pour accroître la capacité d'adaptation et la compétitivité des structures des musiques actuelles ;
 - Préfigurer une réflexion intersectorielle sur l'emploi et la formation, en lien avec les politiques régionales et les nouveaux espaces de concertation dédiés à ces questions en et hors région⁵. A ce titre, des organisations nationales de la filière telles que le Syndicat des musiques actuelles (SMA) ont fait part au pôle de leur fort attrait pour la démarche et son caractère particulièrement bienvenu.
- **Avancée** : Comité de suivi inaugural courant février, lancement de la phase qualitative du diagnostic en mars 2024 pour une durée estimée de 9 mois ; plus d'informations disponibles sur [le site](#) du pôle, avec [une note d'intention](#) synthétisant le projet et ses ambitions.

[L'Université de Lille](#) souligne son intérêt pour la démarche et remarque qu'il est complexe de qualifier finement et de distinguer les choses en matière de formation et d'insertion professionnelle, vu l'écheveau de l'offre et de la demande (où les personnes vont-elles se former sur des compétences transversales et/ou sur des compétences plus spécifiques ?), les trajectoires professionnelles des personnes très variées et discontinues, ou encore le fait que circonscrire un périmètre régional ne correspond pas forcément à la réalité des pratiques (les personnes font des allers-retours en et hors région durant leur parcours).

b. L'impact socioéconomique des musiques actuelles en Hauts-de-France

[HAUTE FIDÉLITÉ](#) revient sur un projet d'enquête, dont une première note d'intention a été élaborée fin 2023, qui pourrait être la prochaine enquête au long cours lancée par le pôle (*a minima* fin 2024, voire début 2025).

- **De la mesure du poids économique à l'objectivation de l'impact socioéconomique**
 - Le point de départ consistait à mieux qualifier le poids économique de la filière musiques actuelles en région, dans la mesure où cet impact économique est peu valorisé par ses acteurs et peu mis en visibilité comparé à d'autres filières culturelles (audiovisuel par exemple).

⁵ Par exemple, la nouvelle mouture du CPRDFOP de la Région Hauts-de-France signée en février 2023, le COREPS lancé en octobre 2023, ou encore le GTMA associant le ministère de la Culture, le CNM et différents syndicats qui engage une réflexion autour de l'insertion professionnelle et des questions de formation en 2024.

- S'ils valorisent moins souvent cette dimension de leurs activités, **les acteur·rice·s des musiques actuelles sont aussi et surtout producteurs d'autres formes de retombées, encore moins visibles et difficilement mesurables** : lien social et cohésion, essaimage artistique et création, santé, prévention des risques et lutte contre les inégalités, actions culturelles et éducation artistique, formation et professionnalisation, patrimoine, attractivité territoriale et rayonnement culturel à l'étranger, etc.
 - Il s'agirait donc de **mettre en place une étude qui viendrait qualifier les dimensions constitutives de cet impact socioéconomique à l'échelle des différents secteurs de la filière musiques actuelles**. Cela aurait pour intérêt notable de combler un manque de connaissances pour la filière en question et, plus largement, pour un secteur culturel peu enclin à mesurer son impact social.
- **Une méthode participative pour dessiner collectivement *ce qui fait* la valeur de la filière**
- L'enjeu consiste pour beaucoup à rompre avec les méthodes conventionnelles des études d'impact sur les équipements et activités culturels : renoncer à une approche descendante, économiciste et au recours exclusif à des indicateurs traditionnels (chiffre d'affaires ou valeur ajoutée, nombre d'emplois permanents et temporaires, etc.).
 - En accord avec les principes de l'OPP et les méthodes d'évaluation de l'impact social, HAUTE FIDELITE souhaite mettre en place une démarche participative *ad hoc*, où les acteur·rice·s de la filière prennent une part active dans le travail de définition partagée de l'impact socioéconomique, de la hiérarchisation des critères prioritaires et secondaires, de la construction partagée des indicateurs, de la discussion autour des résultats.
Si les modalités restent à définir précisément, ce processus associerait aussi idéalement d'autres parties prenantes qui contribuent à différents degrés à cet impact : collectivités territoriales, acteur·rice·s de l'emploi et de la formation (OPCO, Pôle Emploi), prestataires de la filière, bénévoles, usagers·ères, etc.
 - **Une plus-value considérable** : co-construire des indicateurs fiables et adaptés aux activités des acteur·rice·s de la filière, appropriables et réutilisables sur le long terme (éviter le "one-shot" sans lendemain).

La Région Hauts-de-France interroge l'existence de travaux universitaires sur ce sujet et souligne le caractère très ambitieux du chantier.

L'Université de Lille répond que des économistes « hétérodoxes » ont travaillé sur la question des valeurs des activités culturelles, qui est à la fois une question classique dans le champ de l'ESS mais aussi « innovante » dans le sens où on essaie d'aller au-delà des indicateurs chiffrés. C'est exigeant mais plus réaliste comme perspective. On peut par exemple imaginer comme indicateur l'« ambiance » dans les festivals et les lieux culturels, plus proche des préoccupations des personnes.

HAUTE FIDÉLITÉ rappelle à ce titre que certains festivals adhérents du pôle se questionnent sur ce même critère : c'est donc aussi une préoccupation des professionnel·le·s et un levier potentiel de réajustement des festivals vers la décroissance, qui viendra sans doute concurrencer ou compléter d'autres critères (la programmation, l'éco-responsabilité, etc.).

Le chargé d'études du pôle complète en revenant sur deux points d'alerte concernant le calendrier et le budget :

- Une étude de ce type, inédite par son angle et son périmètre, supposera **un processus au long cours, où il sera indispensable d'avoir l'appui d'un·e chercheur·euse**

spécialisé-e ou d'un cabinet d'études pour la conception méthodologique et/ou l'encadrement.

Le chargé d'études du pôle rencontre à ce titre l'équipe du Groupe de recherche-action sur l'évaluation de l'utilité sociale ([Gréus](#)) la semaine prochaine, et compte se rapprocher de chercheuses de l'Université de Lille ayant déjà encadré ce type de démarche ou produit des travaux sur le sujet⁶.

- **Un financement pour sa réalisation et sa valorisation à anticiper** : les coûts prévisionnels *a minima* concerneront la prestation pour l'appui RH évoqué juste avant, la commande de données à l'Insee et/ou à Audiens pour l'évaluation de l'impact économique (qui se chiffrent en milliers d'euros⁷), et les frais relatifs à la valorisation (idem)⁸.

[Le CNM](#) revient sur la question du périmètre : comment saisir une filière avec ce prisme ? N'est-ce pas trop ambitieux ?

[HAUTE FIDÉLITÉ](#) explique qu'il y aura une logique d'entonnoir et donc de sélection : on peut imaginer constituer plusieurs panels en fonction de secteurs d'activités de la filière, auxquels viendraient se greffer d'autres parties prenantes partenaires en fonction de la pertinence (par exemple, les OPCO et TOTEM sur un panel formation-transmission composé d'organismes de formation et structures d'apprentissage musicales actuelles). Il est en effet impossible d'associer tous les acteur-ric-e-s, et il y aura nécessairement une sélection en amont de la démarche délibérative, un mode opératoire classique des études d'impact social.

[La Région Hauts-de-France](#) ajoute que les collectivités territoriales disposent de données potentiellement réutilisables pour ce chantier, ce à quoi le [Département du Nord](#) abonde en faisant le lien avec la question des droits culturels et des publics, précisant qu'il y aura probablement du « qualitatif » à aller chercher avec une densité importante de données.

[La DRAC](#) rappelle que ce qu'on appelle trop rapidement « filière » n'est pas définie avec consensus : les amateurs, les bénévoles, les pratiques « semi-professionnelles » vont être complexes à catégoriser comme relevant ou non des musiques actuelles.

À la suite d'une question de [l'Université de Lille](#), les membres présent-e-s s'accordent sur le fait qu'il semble plus intéressant de mener une démarche qui cherche à engager une réflexion sur des indicateurs en phase avec les activités de la filière, plutôt qu'une simple démonstration de retombées (principalement économiques) visant un plaidoyer à destination des tutelles.

c. Panorama 2023 des adhérents de HAUTE FIDELITE

[HAUTE FIDÉLITÉ](#) revient sur l'objet et les intérêts du Panorama des adhérents, qui offre un **éclairage territorial assez fin et fondé sur les métiers ou secteurs d'activités**, complémentaire aux productions du CNM et de la DRAC qui sont plus sur une échelle « macro ». Pour illustrer cette plus-value, le chargé d'études du pôle commente brièvement [une infographie-synthèse comparative revenant sur les éditions 2019 à 2021 du Panorama](#), qui permet de qualifier à différentes échelles l'impact de la crise sanitaire sur la filière musiques actuelles en région.

Le Panorama, désormais à échéance bisannuelle, sera lancé à l'été 2024 pour la prochaine édition, avec une restitution prévue au 1^{er} trimestre 2025.

⁶ En particulier les économistes Florence JANY-CATRICE, Marion STUDER et Elisa CRESSONNIER.

⁷ Avec une possibilité de prise en charge partielle de ces coûts par la Région Hauts-de-France, qui a une convention avec l'Insee et a déjà fourni au pôle un appui sur ce point pour une commande dans le cadre du projet DEFMA évoqué auparavant.

⁸ Mise en page et impression du ou des livrables, organisation de colloques, facilitation graphique éventuelle...

La collecte de données se fera sur l'année 2023 et non 2022, dans la mesure où les crises multiples et les transformations très rapides du secteur impliquent de se pencher sur la période la plus proche de nous.

Le pôle souhaite à ce titre introduire quelques nouvelles questions pour mieux interroger ces crises et les difficultés attenantes des structures (charges exceptionnelles liées à l'inflation généralisée), mais aussi mieux qualifier certains types d'emplois qui échappent encore au questionnaire (prise en compte des prestataires et travailleur-euse-s non salarié-e-s dans le volet RH).

Le pôle invite les partenaires présent-e-s à évoquer ce qui leur semblerait intéressant d'ajouter comme question par rapport aux remontées de terrain des acteur-ric-e-s et/ou aux problématiques stratégiques rencontrées. Outre l'inflation généralisée à l'ensemble des postes de dépenses, les adhérents du pôle ont beaucoup fait remonter en 2023 la question de la « volatilité » des publics (réservations de dernière minute, « no-show », etc.), qui interroge sur les critères de sélection des événements et les comportements post-Covid.

[L'Université de Lille](#) observe qu'il serait pertinent dans le questionnaire de préciser une année de référence ante-Covid (en questionnant avec les structures quelle année serait la plus pertinente), dans l'idée de dénaturaliser les évolutions qu'on évoque sûrement trop rapidement. 2019 n'est pas forcément une année de référence objective pour toutes les questions.

Sur la question des travailleur-euse-s non salarié-e-s (TNS), [la DRAC](#) remarque qu'il serait intéressant d'interroger les besoins des structures et ce qui explique leur nécessité de se structurer en recourant aux TNS.

2. PERSPECTIVES ET AXES DE DEVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION

a. Les mutualisations engagées à l'échelle régionale et nationale

[HAUTE FIDÉLITÉ](#) commente le schéma de la *slide* 10 du Powerpoint, qui montre comment le pôle s'investit dans de nombreuses démarches d'observation concertées à l'échelle régionale et nationale.

- Trois points peuvent être mis en avant :

- L'une des forces du pôle est d'être véritablement à **la croisée des espaces national et régional**, dans un rôle de médiateur entre ces deux échelles qui sont des cadres de collaboration avec des projets, des temporalités, des enjeux distincts mais qui se recoupent (par exemple, sur le tronc commun de questions élaboré avec des organisations musicales actuelles et d'autres filières culturelles hors région, dont le pôle se sert dans le cadre de son Panorama des adhérents).
- **Le pôle s'inscrit aussi à l'intersection et en prise avec différentes sphères** : filières culturelles diverses, collectivités territoriales et services de l'Etat, universités, secteur de l'ESS, etc. **Cette démarche de coopération-concertation se développe ainsi sur des enjeux propres à la filière, mais aussi sur des travaux d'observation intersectoriels** : cela peut passer par le collectif POPP, par d'autres chantiers communs, et par des perspectives de rapprochement plus formalisé avec le CNM (qui se propose de créer en 2024 un GT Observation ouvert aux réseaux territoriaux et nationaux).
- **Cette année a permis de gagner en légitimité et en visibilité** : nos travaux d'Observation sont reconnus, de plus en plus de sollicitations au sein de la filière musicales actuelles et en dehors (hors projets de coopération et chantiers communs

formalisés, sollicitation sur 8 initiatives différentes en 2023 pour un appui/une contribution, contre 1 en 2022).

A l'invitation de HAUTE FIDÉLITÉ, [l'Université de Lille](#) présente brièvement un projet de recherche collaboratif appelé à être lancé en septembre 2024, auquel le pôle devrait être associé. Le projet INFRAMUZ, coordonné par les universitaires François RIBAC et Joëlle LE MAREC, a pour principal objet d'enquêter sur les moyens d'engager une transformation écologique dans le secteur culturel. Il concerne les dispositifs de production et de diffusion/exposition de la musique et des musées, et les politiques publiques qui les accompagnent dans les territoires. L'enquête documentera les « internalités positives » (les différentes formes de bien-être qui s'y déploient, les sociabilités, le « care », etc.) et les « externalités négatives » de ces secteurs (ce que les infrastructures internes et externes produisent concrètement), en prêtant une attention particulière aux expériences existantes et aux savoirs des personnes et collectifs précarisés.

b. Problématiques, initiatives et attentes des partenaires publics en matière d'observation

[HAUTE FIDÉLITÉ](#) invite les partenaires présent·e·s à livrer leurs problématiques et remontées de terrain, les initiatives en cours et à venir, ou encore les attentes éventuelles liées à l'observation des musiques actuelles.

[La Région Hauts-de-France](#) pointe la difficulté d'évaluer l'adéquation d'une toute nouvelle politique régionale par rapport aux besoins des structures. Toutefois, une « lame de fond » émerge quant à la récurrence des alertes des acteur·rice·s sur leurs difficultés tant conjoncturelles que structurelles. La diversité des profils des acteur·rice·s en difficulté est peut-être une nouveauté importante, qui donne à voir le côté systémique des problèmes rencontrés (que la fin des aides exceptionnelles met plus frontalement en évidence).

[HAUTE FIDÉLITÉ](#) ajoute à ce sujet qu'une réflexion interne est menée pour améliorer l'évaluation des difficultés des adhérents et leur prise en charge en cas d'alertes, et qu'il serait pertinent de mieux se coordonner avec les tutelles pour le suivi et l'accompagnement concertés dans ces cas de figure (par exemple, en ce moment il faut veiller aux lieux de diffusion sur la MEL, ou bien aux « développeurs d'artistes »).

[La Ville de Lille](#) observe actuellement l'émergence importante d'événements portés par de jeunes collectifs artistiques et/ou événementiels, notamment privés, tout particulièrement dans le champ des musiques électroniques. Dans le même temps, la difficile conciliation des musiques amplifiées et de la problématique des nuisances sonores en milieu urbain amène à des complexités accrues pour les professionnel·le·s déjà structuré·e·s, notamment dans la mise à disposition de lieux d'accueil sur et par la commune.

[Le CNM](#) se demande si cette croissance au sein des musiques électroniques ne tient pas à un changement générationnel, corrélé au fait que ce type d'esthétique implique de moindres coûts de production pour les financeurs et répond à la forte appétence des élus pour un type d'événements propice au marketing territorial.

Les membres présent·e·s convergent sur le fait qu'il y a là **un paradoxe intéressant à interroger** : comment une politique publique, municipale ou métropolitaine, prend en compte ces initiatives foisonnantes et les accompagnent dans un contexte réglementaire pas franchement favorable ?

Le Copil se clôt sur une discussion libre autour **des SOLIMA, qui peuvent apporter des pistes et des leviers intéressants pour répondre à ce questionnement.**

RESSOURCES

HAUTE FIDÉLITÉ

- [Annuaire des acteur·rice·s de la filière musiques actuelles](#), music-hdf.org
- [Etat des lieux territorial de la filière des musiques actuelles en Hauts-de-France. Données 2017](#) (sept. 2019)
- [Panorama 2019 des adhérents du pôle Haute Fidélité](#) (nov. 2021)
- [Panorama 2020 des adhérents du pôle Haute Fidélité](#) (nov. 2022)
- [Panorama 2019 à 2021 des adhérents du pôle Haute Fidélité – Infographie-synthèse](#) (juillet 2023)
- [Les radios FM/DAB et webradios associatives en Hauts-de-France. Etat des lieux prospectif](#) (sept. 2023)
- [Diagnostic Emploi-Formation dans les Musiques Actuelles en Hauts-de-France, note d'intention](#) (sept. 2023)
- Guide de l'Observation de Haute Fidélité (à paraître)

Autres ressources

- [Tableau de bord des données sociales de la culture et des médias](#), Datalab Audiens
- [La diffusion des spectacles de musiques actuelles et de variétés en France](#), Centre national de la musique (oct. 2022)
- [OPP](#), Collectif pour l'observation participative et partagée